

# L'APPORTEUR D'AFFAIRES

## 🏠 La définition par Wikipedia®

Un apporteur d'affaires met en relation des personnes qui souhaitent réaliser entre elles des opérations commerciales. On parle également d'entremetteur. Il peut signer un contrat ou non, selon la sécurité juridique qu'il souhaite donner à cette activité.



## 🏠 Les prérequis

« Venez comme vous êtes ».

Cette citation empruntée à Kurt Cobain s'applique parfaitement à notre vision de l'apporteur d'affaires. Nul besoin de suivre des formations spécifiques ou d'accomplir des démarches compliquées. Vous avez un relationnel facile ? Vous souhaitez obtenir des revenus complémentaires en rendant service aux personnes que vous connaissez ?

## 🏠 Le fonctionnement

Vous connaissez autour de vous des personnes qui auraient avantage à bénéficier d'un accompagnement par FIDES CONSEILS ou vous entendez quelqu'un à la boulangerie évoquant l'un de nos domaines d'expertise ? Dites-lui que vous connaissez un cabinet spécialisé et transmettez-nous ses coordonnées (avec son accord !). Nous nous chargeons du reste ! Si nous contractualisons avec cette personne, vous recevrez une rémunération pour cette mise en relation qui sera proportionnelle au chiffre d'affaire apporté.



### CHIFFRES CLES

**1 à 1,5 %** c'est le montant de commission fixé par nos partenaires soit :

**1 666 €** pour la signature d'un contrat immobilier de 200 000€

**320 €** pour un placement de 80 000€



### EN BREF

Une activité accessible à tous

Un formalisme réduit au minimum

Vous apportez le contact, FIDES CONSEILS apporte l'expertise

Une rémunération attractive

